

BOMBARDEMENTS EN ZONES PEUPLEES – Réunion de négociation pour une Déclaration politique internationale- 6-8 avril

Handicap International appelle la France à joindre la parole aux actes en soutenant une Déclaration politique forte

Lyon, le 31 mars 2022. Le prochain cycle de consultations pour une déclaration politique contre l'utilisation des armes explosives en zones urbaines aura lieu du 6 au 8 avril 2022, au Palais des Nations, à Genève. Les bombardements massifs en Ukraine, mais également en Syrie ou au Yémen vont inévitablement peser sur ces négociations, montrant l'impérieuse urgence et nécessité d'aboutir à un texte fort. Après la condamnation de l'utilisation des armes explosives en zones peuplées en Ukraine par le Président Emmanuel Macron lors du Forum Humanitaire Européen, Handicap International appelle la France à joindre la parole aux actes en soutenant enfin un texte fort.

Une nouvelle étape majeure dans le processus diplomatique

Les prochaines négociations prévues du 6 au 8 avril 2022 réuniront des représentants des États, des agences des Nations unies, des organisations internationales et la société civile afin de finaliser le texte d'un accord international visant à encadrer drastiquement l'utilisation des armes explosives lourdes et imprécises dans les zones peuplées.

L'accord international devrait également prévoir l'obligation pour les États de venir en aide aux survivants, aux membres des familles des personnes blessées et tuées, ainsi qu'aux communautés touchées. Il devrait également exiger que les militaires échangent et partagent leurs politiques et leurs pratiques en matière de protection des civils contre les armes explosives. Cet accord sera soumis à la signature des États quelques mois après les dernières phases de consultations.

/ Contact presse

Audrey Janvier

M. 06 98 65 63 94

M. a.janvier@hi.org

Il s'agira du troisième et dernier cycle de consultations pour négocier le texte de l'accord international après des discussions en novembre 2019 et en février 2020. Autour de 70 pays avaient participé à ces premières négociations. Dirigé par l'Irlande, le processus diplomatique a débuté en octobre 2019, mais a été interrompu par la pandémie de COVID-19.

La France doit se montrer à la hauteur de l'enjeu

Le Président Français, Emmanuel Macron, a condamné fermement l'utilisation d'armes explosives en zones peuplées, lors de sa déclaration à l'issue du **Forum Humanitaire Européen le 22 mars dernier**.

Handicap International appelle la France à joindre la parole aux actes en s'engageant pour une Déclaration forte. Pour cela, il est nécessaire que la France change de position.

La France participe activement au processus diplomatique en cours, et est devenue l'un des Etats moteurs dans les discussions sur le sujet. Pourtant, depuis le lancement des négociations diplomatiques fin 2019, Handicap International s'inquiète de la position française qui risque de considérablement affaiblir le texte et son impact à venir.

Dans sa dernière contribution écrite au texte de la Déclaration politique, la France minimise en effet le caractère systémique et spécifique des dommages humanitaires causés aux civils et à leurs infrastructures vitales par la seule utilisation des armes explosives « à large rayon d'impact » dans les zones peuplées. Si la France propose des solutions pour améliorer le cadre existant (doctrine, règles d'engagement, formation, processus de ciblage...), son opposition à tout engagement formel visant à « éviter l'usage d'armes explosives à large rayon d'impact en zones peuplées » comme demandé par le CICR, l'ONU et l'ensemble de la communauté humanitaire risque de mettre à mal l'avancée majeure de cette Déclaration politique pour une meilleure protection des civils en situation de conflit.

Le 22 mars dernier, ce sont 91 parlementaires de tous bords politiques qui ont appelé la France à adopter une position à la hauteur de l'enjeu historique qui se joue à travers ce texte¹. A l'occasion du prochain round de négociation pour la déclaration politique sur l'utilisation d'armes explosives en zones urbaines les 6 au 8 avril prochains, Handicap International appelle donc le gouvernement français à joindre les actes à la parole en s'engageant résolument pour un texte fort.

A propos de Handicap International

Handicap International est une association de solidarité internationale indépendante, qui intervient depuis près de 40 ans dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et vulnérables, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Elle s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. Depuis sa création en 1982, Handicap International a mis en place des programmes de développement dans plus de 60 pays et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. Le réseau de 8 associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse) œuvre de manière constante à la mobilisation des ressources, à la cogestion des projets et au rayonnement des principes et actions de l'organisation. Handicap International est l'une des six associations fondatrices de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), colauréate du prix Nobel de la paix en 1997 et lauréate du Prix Conrad N. Hilton 2011. Handicap International agit et témoigne partout où « vivre debout » ne va pas de soi

/ Contact presse

Audrey Janvier

M. 06 98 65 63 94

M. a.janvier@hi.org

¹ cf. Tribune publiée dans le journal La Croix le 22 mars 2022 : <https://www.la-croix.com/Debats/Guerre-Ukraine-lappel-parlementaires-francais-contre-lutilisation-armes-explosives-zones-peuplees-2022-03-22-1201206265>